



217

DM24.1

Projets de parcs éoliens à L'Anse-à-Valleau
et à Baie-des-Sables

Côte-de-Gaspé

6211-09-200



Sentier international des
Appalaches — Québec

616, av. Saint-Rédempteur
Matane (Québec) G4W 1L1

Tél. : (418) 562-1240 poste 2299

Télec. : (418) 566-2115

sia-iat@sia-iat.com

www.sia-iat.com

Le 4 février 2005

Monsieur Claudel Francoeur, ing.f.
104, Chemin-des-Bois
Grande-Rivière QC
G0C 1V0

cfingf@globetrotter.net

Objet: Droit de passage

Monsieur,

Pour donner suite à votre lettre du 21 janvier 2004 et à notre entretien téléphonique concernant l'entente de droit de passage sur votre lot # 26, du rang 1 Nord du Canton de Sydenham, je vous confirme ce que nous avons discuté.

J'apprécie énormément que vous ayez accepté de faire en sorte que le SIA soit un sentier continu au Québec, surtout dans le secteur enchanteur de Pointe-à-la-Renommée.

Considérant qu'il s'agit d'un lot privé, le Sentier International des Appalaches accepte que ne soit pas respecté la bande de protection de 30 mètres de chaque côté du sentier, sur votre lot. Nous n'exigerons pas non plus de bande de protection autour d'éolienne, s'il y a lieu, sur votre terrain.

Je tiens à vous remercier de votre excellente collaboration et vous prie d'agréer, monsieur Francoeur, l'expression de mes sentiments les meilleurs.

Viateur De Champlain
Président

Copie: M. Stéphane Sainte-Croix, SIA-Gaspé

SIA \ Let \ M. Francoeur